

Réunion du 19 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf février à 18h, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM. Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Marlène LE DIEU DE VILLE, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Michel OLIVÉ, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Philippe ARRIAU, Nadia GRAMMONTIN, Emmanuel HANON.

OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT : FOURNITURES DIVERSES DE MAGASIN POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ ET SES COMMUNES MEMBRES - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT N°1 POUR LE LOT 3 : QUINCAILLERIE & CONSOMMABLES

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 08 octobre 2021 pour une remise des offres le 10 novembre 2021.

Les prestations sont réparties en 5 lots :

Lot	Désignation
01	Hygiène et entretien bâtiments
02	Outillage à main
03	Quincaillerie & consommables
04	Outillage électroportatif
05	Produits métallurgiques

Les marchés ont été attribués comme suit :

- Lot 1 : HYCODIS pour un montant estimatif de **29 043.31 € HT**
- Lot 2 : AU FORUM DU BATIMENT pour un montant estimatif de **3 757.04 € HT**
- Lot 3 : WURTH FRANCE pour un montant estimatif de **10 516.87 € HT**
- Lot 4 : QUINCAILLERIE PORTALET pour un montant estimatif de **9 649.42 € HT**
- Lot 5 : BERNARD PAGES pour un montant estimatif de **29 613.10 € HT**

Le marché notifié le 10 janvier 2022 a été attribué à la société WURTH France SAS (67158 ERSTEIN) pour un montant estimatif annuel de 10 516,87 € HT.

Le présent avenant n°1 a pour objet l'augmentation du montant estimatif maximum de 10 %. Il passe donc de 40 000 € HT à 44 000 € HT.

Eu égard aux développements précédents, le bureau après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer l'avenant pour le lot 3.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée

Pour extrait certifié conforme,

Le président,



Patrice LAURENT